REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - **N° 3-4 1985/110 F.**

- **Le Néolithique dans le Nord de la France et le Bassin parisien**
  (Actes du colloque de Compiègne - 2ème partie)
- **Les monnaies gauloises du musée de Laon (Aisne)**
- **La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme)**

SEINE-OISE-MARNE, ARTENAC, GORD ET LES AUTRES...

par Julia ROUSSOT-LARROQUE*

Il y a près de soixante ans, la civilisation de Seine-Oise-Marne faisait son apparition dans la littérature archéologique (Bosch Gimpera et Serra Rafols, 1926). Conçue alors plutôt comme une civilisation, au sens fort du terme, que comme une culture régionale et sectorielle, la S.O.M., bien que progressivement dépouillée et affinée par la suite (Childe et Sandars, 1950 ; Piggott, 1953-54) a conservé de cet héritage une part de l'imagerie mentale qu'elle véhiculait au départ et dont le reflet transparaît encore dans des travaux récents (De Laet, 1982) malgré les progrès considérables dûs à G. Bailloud (1964 ; 1982).

A l'origine, la civilisation de Seine-Oise-Marne frappait par « l'unité de son inventaire », rapportée à un ancrage originel dans un substrat mésolithique forestier, sur le territoire des vieilles civilisations du silex de l'Europe du Nord-Ouest. La place importante du silex dans cette civilisation, en particulier de l'outillage lourd, trouvait -pensait-on- son expression matérielle et symbolique (lutte de l'homme et de la forêt) dans la hache de silex, importante à la fois dans les dépôts funéraires et l'iconographie pariétale. Une riche industrie de l'os et du bois de cerf et, dans la parure, le goût pour les dents perforées d'animaux surtout sauvages, renvoyaient aussi à ce monde forestier, avec un rôle particulier de la chasse, non seulement au plan économique mais surtout comme activité socialement valorisée, ce que suggèrait aussi le dépôt de flèches nombreuses et même de carquois dans certaines tombes. Tout cela parlait d'une culture tournée par préférence vers la nature sauvage. Les bien rares analyses de faune d'habitat (Videlles) corroboraient d'ailleurs, dans le domaine du quotidien, ce que les sépultures exprimaient sur le plan symbolique.

Ce rôle de « sauvages » du Néolithique français attribué aux gens de S.O.M. dans l'imagerie mentale des archéologues de naguère, inspire encore la rapide synthèse de S. Piggott qui fait de cette culture un « Néolithique secondaire » marqué par la résistance, sans doute guerrière et un temps victorieuse, aux idées et techniques nouvelles de groupes plus progressistes comme les Campaniformes. La Seine-Oise-Marne leur aurait longtemps interdit pratiquement le passage, dans le Bassin parisien comme en Armorique, n'acceptant à la rigueur, à titre de curiosités, que de bien rares objets d'importation : perles de cuivre ou rares gobelets campaniformes isolés. Cette façon de voir dans la S.O.M. un Néolithique attardé, encore contemporain du Chalcolithique ou même du Bronze en chronologie absolue, mais résolument décalé et passéiste dans ses choix culturels, a même cherché parfois sa justification dans certains aspects de l'anthropologie des populations des tombes collectives grottes, allées couvertes et surtout hypogées relativement mieux connus et depuis longtemps. Un archaïsme physique, allégué ou réel (Trou du Frontal à Furfooz en Belgique par exemple), joint à des pratiques jugées étranges et barbares, comme la trépanation et les rondelles crâniennes, semblait une raison supplémentaire d'accentuer le contraste entre les « autochtones » de Seine-Oise-Marne, et des groupes néolithiques plus progressistes, considérés comme des colonisateurs étrangers. De ces images anciennes quelque chose s'attarde encore parfois, à travers les travaux récents, dans la conception du Néolithique final du Bassin parisien, au risque de bloquer l'examen objectif des faits archéologiques.

Avec G. Bailloud, qui en 1964 consacre à cette culture près de la moitié de son grand ouvrage sur *Le Néolithique du Bassin parisien*, s'opère une refonte très importante du concept de Seine-Oise-Marne. Il le dégage d'abord du soi-disant substrat local mésolithique, et de l'équivoque Campignien, en soulignant la rareté ou l'absence des pics et tranchets, plutôt liés au Néolithique moyen. Ensuite, en réaction sans doute à l'«autochtonisme» antérieur, il met en relief le jeu de nombreuses et diverses influences extérieures, méditerranéennes, occidentales ou orientales, et l'importation de matériaux ou types d'objets étrangers, silex de Pressigny, perles de callaïs, ambre ou cuivre, haches - perforées ou non - en roches armoricaines... témoins d'une ouverture vers l'extérieur plus marquée qu'on ne l'admettait auparavant. La céramique continue pourtant de frapper par sa

* Institut du Quaternaire, Université de Bordeaux I, 33405 TALENCE Cedex.

«pauvreté extraordinaire, tant du point de vue technique que de celui des formes ou des décors » (l.c. p. 200). Enfin, pour l'organisation économique et sociale de la S.O.M., persistent quelques traces des idées antérieures : le « faible développement de l'économie où la chasse conserve un rôle très important et du commerce, et sans doute aussi l'insécurité attestée par l'abondance des armes dans les tombes, devaient constituer des conditions fort peu favorables à la constitution d'une couche aisée dans la population » (l.c., p. 217-218).

Cette idée d'une société assez pauvre et égalitaire, s'exprimant dans le rite de la tombe collective qui accueille hommes, femmes et enfants sans stratification apparente selon la richesse ou le rang, s'est vu quelque peu modifiée depuis lors par des fouilles qui permettent une meilleure approche de la démographie funéraire : « le nombre d'hommes adultes nécessaires pour construire une sépulture monumentale est vite supérieur au nombre de ceux qu'elle accueille à chaque génération » (Masset, 1974, p. 30). De cette remarque se dégagerait l'idée d'une certaine aristocratie, les mégalithes étant réservés à une partie seulement de la population, alors que des tombes plus simples (Essômes-sur-Marne, par exemple) seraient des tombes de pauvres. Notons au passage que cette interprétation, intéressante en soi, ne semble pas totalement corroborée par les tentatives expérimentales de construction ou reconstruction de mégalithes (Gruet et Passini, *in verbis*) et surtout, suppose résolue la question de la contemporanéité de ces divers types de tombes et leur appartenance à la même culture (Blanchet, 1984, p. 44). C'est encore en réaction contre le misérabilisme des auteurs antérieurs que J. Leclerc et C. Masset insistent sur le caractère luxueux et exotique de certains biens déposés en offrande dans les tombes et sur une possible dichotomie entre le quotidien et le sépulcral, celui-ci n'étant pas le reflet fidèle de celui-là, mais une expression déformante susceptible de fausser notre image globale de la culture de Seine-Oise-Marne (Leclerc et Masset, 1982). Ainsi la grossièreté de la céramique où l'on voyait naguère la marque d'une maladresse, d'une rudesse de mœurs toute barbare, exprimerait au contraire une recherche volontaire d'austérité, dans un archaïsme lié à la destination funéraire des « pots de fleur ». A cette interprétation, visant à mieux rendre justice à une culture peut-être calomniée, s'oppose pourtant la frappante similitude du mobilier des rares habitats S.O.M. connus avec celui des tombes, comme l'avait signalé G. Bailloud et comme le met en évidence l'habitat du Pré aux Vaches à Morain-le-Petit dans la Marne (nous remercions Alain Villes de nous avoir fait part de son travail encore inédit). Il ne semble donc pas possible de considérer les traits marquants de la S.O.M. -pots de fleur compris- comme imputables au caractère funéraire des mobiliers.

Il n'en reste pas moins que le bloc Seine-Oise-Marne, tel qu'on l'a conçu jusqu'ici, est en passe de se fissurer et que les problèmes chronologiques, exacerbés par les résultats d'une série maintenant assez étoffée de C 14, se posent aujourd'hui de manière inévitable. Il faut bien reconnaître que la définition de cette culture repose sur des données de qualité fort inégale. Les habitats demeurent à peine explorés, fouillés anciennement et/ou sur des surfaces restreintes, et encore presqu'entièrement inédits. Les stratigraphies, exceptionnelles, présentent de graves problèmes inhérents aux conditions de dépôt (les Roches à Videlles). La définition de la culture de S.O.M. repose donc presque essentiellement sur une importante série de sépultures collectives (plus de 300), mais en majorité connues par des fouilles anciennes, incomplètes, dont le mobilier n'a pas été intégralement récolté ou conservé, en particulier pour les tessons de céramique. En outre ces tombes collectives, par définition même, ne sont jamais des milieux clos et, dans bien des cas, ont été plusieurs fois ouvertes, réutilisées, visitées, violées, condamnées ou détruites en partie ou totalement, comme l'ont montré les meilleures fouilles récentes (Masset, 1974), confirmées par l'étalement inquiétant des dates C 14 (entre 2550 et 1350 b.c.) pour ce que l'on persiste encore parfois à considérer comme une seule et même culture ! Peut-on vraiment admettre pour la S.O.M. une durée d'un millénaire, dans une région géographique très ouverte et dans un monde où tout évoluait rapidement, partout ailleurs en Europe ? N'est-on pas encore tout à fait dégagé des conceptions du « Néolithique secondaire » du Bassin parisien tel que le concevait Piggott ?

I. LE NÉOLITHIQUE FINAL DU BASSIN PARISIEN

Dès 1950, E. Vogt, attirant très clairement l'attention sur la difficulté de faire trop longtemps perdurer la civilisation de Horgen en Suisse, soulignait l'apparition, au Néolithique final, d'éléments occidentaux entièrement nouveaux, non réductibles ni au Horgen, ni au Cordé : « *we see the Horgen culture disappear almost entirely, ... At the same time, we also find in the west of Switzerland evidence of considerable influence from a further western quarter. In what Paul Vouga calls « Le Néolithique récent » certain new appearances in ceramics cannot be explained by any filiation to either Horgen or Corded ware cultures. The numerous flints from Grand Pressigny are also a riddle. Our French-speaking colleagues are going to have a hard time of it studying the matter* » (Vogt, 1950). (1).

La suite des recherches dans les sites littoraux de Suisse occidentale devait confirmer entièrement ces intuitions de Vogt, en découvrant l'existence d'un Néolithique final intercalé entre Horgen et Cordé. Parallèlement, dans le Bassin parisien, depuis quelques années seulement, on assiste à la mise en évidence progressive d'un Néolithique final succédant, lui, à la S.O.M.

(1) On voit disparaître presque complètement le Horgen... En même temps, on trouve aussi en Suisse occidentale la marque de l'influence considérable d'une zone située plus à l'ouest. Dans ce que Paul Vouga nomme « Le Néolithique récent » certains traits nouveaux de la céramique ne peuvent s'expliquer par aucune filiation, ni du Horgen, ni du Cordé. Les nombreux silex du Grand Pressigny posent aussi une énigme. Nos collègues francophones vont avoir du mal pour étudier cette affaire... ».

I. Les habitats. Des trouvailles successives, dans la région de Compiègne avec le site du Gord (Lambot, 1981 ; Bailloud, 1982 ; Blanchet, 1984) et la révision critique d'un abondant mobilier en grande partie inédit provenant du Clos à Écury-le-Repos (Marne) et de plusieurs autres ensembles (Villes, 1983) ont montré la nécessité de détacher de la S.O.M. du Bassin parisien, telle qu'on la concevait jusqu'ici, tout un ensemble d'habitats de cette région. *La poterie*, souvent assez grossière et à fond plat, porte des boutons ou oreilles, caractère inconnu des pots de fleur typiques de la S.O.M. ; il s'y associe une céramique plus fine, parfois à fond rond, très rarement décorée, des fusaïoles et des cuillers en terre cuite. *Le lithique* comprend des poignards, parfois en silex du Grand Pressigny, des racloirs avec ou sans coches, des flèches tranchantes et perçantes, dont quelques flèches à ailerons et pédoncule. *L'industrie de l'os* ne comporte pas d'éléments discriminants, mais elle est peu représentée pour le moment.

La date de 2150 ± 70 b.c. pour l'habitat du Gord se place au beau milieu du large éventail des datations attribuées à la Seine-Oise-Marne, ce qui devrait inquiéter. Pour G. Bailloud, la « culture du Gord » se placerait pourtant *après* la S.O.M., le chevauchement réel des deux cultures n'ayant pas dû être long, car l'auteur croit peu « à la possibilité d'une longue perduration du S.O.M. en parallèle à la culture du Gord » (Bailloud, 1982).

2. Les sépultures. Toujours selon G. Bailloud, « les tombes collectives du Bassin parisien... ont généralement cessé de fonctionner vers 2000 b.c. » malgré l'apparente « contradiction entre cette présomption et un certain nombre de dates C 14 fournies par des tombes Seine-Oise-Marne de divers types, qui se situent dans la première moitié du second millénaire b.c. » (l.c., p. 34). Ces dates récentes signeraient donc, dans le Bassin parisien, des tribulations postérieures à l'abandon du rite de la sépulture collective, G. Bailloud n'envisageant pas la possibilité que les gens du « Gord » aient pu, eux aussi, sacrifier à ce rite : « on notera que les inventaires mobiliers du type du Gord ne se retrouvent pas dans les tombes collectives du Bassin parisien » (Ibid).

C'est un des grands mérites du travail d'Alain Villes d'avoir osé revoir sur de nouvelles bases l'attribution culturelle des sépultures collectives du Bassin parisien (Villes, 1983, p. 35-41). Écartant certains éléments communs à la S.O.M. et au «Gord», donc non diagnostiqués, parmi lesquels il range les grattoirs, retouchoirs, flèches tranchantes, haches polies, poignards en silex... une bonne partie des objets de parure, perles uniforées, dents et coquilles percées... la plupart des grands outils en os et bois de cerf, les emmanchures de petits outils, A. Villes écarte également les haches-pendeloques dont la répartition, nettement occidentale dans le Bassin parisien, déborde très largement l'aire S.O.M. vers l'Ouest, comme G. Bailloud l'avait déjà noté sans pourtant écarter ces objets des inventaires typiques de la Seine-Oise-Marne. Les pendentifs arciformes apparaissent également comme « de signification ambigüe », certains figurant dans des milieux clos artenaciens, tandis que le type biforé, bien que débordant lui-aussi le cadre géographique du Bassin parisien, garderait peut-être une valeur indicative un peu plus marquée. Au terme de cet examen critique ne restent, comme éléments typiques de la S.O.M., que les « haches emmanchées et leurs gaines à trou transversal, les pendentifs en quille, la parure biforée et la céramique », encore que, pour les gaines de haches, certaines réserves soient envisagées.

Les sépultures collectives du Bassin parisien, ainsi révisées, n'apparaissent plus attribuables en totalité, *en tant que telles*, à la civilisation de Seine-Oise-Marne ; il faut pour le moins envisager pour elles une longue utilisation et des remaniements mais aussi « une longue existence du rite de la sépulture collective, avec néanmoins dégradation progressive de la tradition mégalithique ».

Ainsi, dans les habitats ou les sépultures, il conviendrait de dissocier de la Seine-Oise-Marne un Néolithique final englobant des habitats comme le Gord, Écury-le-Repos, Belloy-sur-Somme... et un nombre appréciable de tombes collectives du Bassin parisien ; parmi celles-ci, les allées couvertes sembleraient contenir plus souvent du mobilier vraiment S.O.M., comme certaines tombes en fosse (45 % d'allées couvertes et 22 % de tombes en fosse), tandis que 20 % d'allées couvertes et 39 % de tombes en fosse ne comporteraient pas de véritable « fossile directeur » de cette culture. Allées couvertes et hypogées seraient les plus sujets à des remaniements ou des réutilisations tardives, tandis que, parmi les tombes en fosse, on trouverait sans doute des monuments construits plus tard, au Néolithique final ou même après. (Villes, l.c., p. 38-39).

Pour notre part, nous verrions volontiers, dans la série des dates C 14 disponibles pour le Bassin parisien, un clivage en trois séries. Seules les plus anciennes des dates attribuées jusqu'ici indistinctement à la S.O.M., de 2550 à 2300 environ b.c. (ou 2200 à la rigueur) se rapporteraient à cette culture. Une série moyenne, entre 2300 et 2000, peut concerner le Néolithique final du Bassin parisien -terme préférable à celui de Gord- tandis que la série la plus récente, largement étalée dans le temps après 2000 b.c. serait soupçonnée, soit de signaler des interventions anecdotiques après l'abandon des tombes collectives -ce qui paraît improbable dans beaucoup de cas au vu de certaines régularités- soit, plus vraisemblablement, de correspondre de façon non accidentelle à des groupes culturels du tardi-Néolithique ou du Bronze ancien pratiquant encore des rites en rapport avec ces sépultures. Un certain chevauchement n'est bien sûr pas à écarter, mais réduit à des proportions plus raisonnables que ce qu'on envisageait parfois jusqu'ici.

II. « NÉOLITHIQUE FINAL DU BASSIN PARISIEN » OU ARTENAC ?

Pour ce qui regarde le seul Néolithique final du Bassin parisien, les auteurs précités tombent d'accord pour souligner ses parentés avec l'Artenacien, parentés d'ailleurs évidentes. Au-delà de Videlles, dont G. Bailloud avait déjà noté, pour la couche D, des ressemblances avec Artenac qui ne nous paraissent pas totalement convaincantes (Bailloud

et Coiffard, 1967), les uns et les autres invoquent Fort-Harrouard, dont la position géographique à l'extrême Ouest du Bassin parisien et les vestiges artenaciens abondants et bien typiques, eux, font un relais fort vraisemblable des influences d'Artenac vers l'est. Pourtant, ces auteurs semblent arrêtés par ce qu'ils considèrent comme « des différences... plus notables » avec « l'Artenacien du Centre-Ouest » (Bailloud, 1982, p. 34). L'expression de ces « différences » est particulièrement explicite dans un travail récent de J.-C. Blanchet qui écrit : « contrairement à la poterie méridionale dont l'excellente qualité est bien connue, la céramique du Nord de la France est beaucoup plus grossière » (Blanchet, 1984, p. 57) et plus loin : « contrairement à la céramique artenacienne, les tessons du groupe du Gord sont peu décorés (Ibid,. p. 60). C'est sur ces différences supposées avec l'Artenacien que repose seul le maintien de la distinction d'un « groupe du Gord ». Pour le reste en effet, les ressemblances sont nombreuses et frappantes.

1. Les habitats. Dans *l'industrie lithique,* on trouve dans l'Artenacien, comme dans le Néolithique final du Bassin parisien, le débitage de lames (Écury, Gord), les racloirs avec ou sans coches, représentés jusqu'en Champagne, les flèches tranchantes, souvent à retouche abrupte, les flèches perçantes, foliacées, losangiques ou pédonculées, les poignards en silex, les microdenticulés, les beaux perçoirs à pointe bien dégagée comme à Écury-le-Repos, de rares pics et haches taillées ou tranchets, jamais si abondants ni si typiques qu'au Néolithique moyen (Écury) mais attestés aussi, en petit nombre, dans l'Artenacien du Sud-Ouest de la France. L'usage du silex du Grand Pressigny pour certains poignards renforce les liens avec cette culture, qui détenait au Néolithique final la technique de la «livre de beurre» et les ateliers pressigniens, sans compter d'autres ateliers de plus faible débit en d'autres régions, comme les Martins à Mouthiers-en-Charente, la Léotardie à Mouthiers-en-Charente, la Léotardie à Lamonzie- aussi Vassieux-en-Vercors dans la Drôme (Roussot-Larroque, 1983 et 1984).

A ce propos, le mobilier de la couche D du locus 5 de Videlles pose un problème, par la présence de poignards dont certains pressigniens, de flèches perçantes, foliacées et losangiques, et l'absence de flèches tranchantes qu'on attendrait dans le contexte présumé S.O.M. (et même plutôt ancien) de ce niveau. S.J. de Laet avait d'ailleurs signalé cette anomalie, peu compatible semble-t-il avec la date ancienne donnée par le C 14 (de Laet, 1982. voir aussi Villes, 1983). Sans aller jusqu'à rajeunir cet ensemble en le plaçant au 2e millénaire comme le propose S.J. de Laet, on le situerait plutôt du moins, dans un Néolithique final post-S.O.M. mais non dans un horizon chronologiquement parallèle au Horgen. Celui-ci ignore en effet les poignards en Grand Pressigny, les flèches losangiques ou foliacées, et sa céramique ne ressemble pas franchement à celle de la couche D de Videlles.

Reste bien sûr que cette céramique ne peut non plus être entièrement assimilée à l'Artenacien, du moins en ce qui concerne le pot à cordon et le vase à deux cannelures sous le bord (Bailloud et Coiffard, 1967, fig. 9, n° 2 et 6). Pour le reste, en particulier les décors pointillés, il est permis de s'interroger, comme pour les tessons attribués au Chasséen, la confusion étant fort possible entre céramiques fines artenacienne et chasséenne. L'impression prévalente est que, vues les difficultés stratigraphiques inhérentes aux conditions de gisement - difficultés bien soulignées par G. Bailloud - l'homogénéité du mobilier de cette couche D ne semble pas au-dessus de tout soupçon. En tout cas, ce n'est pas tant la couche C, comme on l'avait cru, mais la couche D sous-jacente que nous soupçonnerions de renvoyer, au moins en partie, au monde artenacien, car dans la couche C sus-jacente, la céramique - hormis peut-être un vase subtronconique à languettes - nous paraît globalement plus récente. Dans ces conditions, la date ancienne de la couche D (2550 b.c.) ne semble pas s'associer à la totalité du mobilier.

L'industrie de l'os, fort peu représentée sur les habitats du Bassin parisien, n'est pas surabondante non plus sur les habitats artenaciens, de même que la parure, exception faite du niveau II de la grotte de Marsa (Beauregard, Lot) (Galan, 1961). Nous reviendrons sur les gaines de hache à propos des *sépultures.*

La céramique du Néolithique final, très abondante sur les habitats récemment fouillés en Aquitaine ou en Poitou-Charentes, n'est encore que peu représentée dans le Bassin parisien, ce qui fausse les comparaisons. Cette pauvreté numérique des vestiges est, selon nous, en grande partie responsable de l'absence dans la région parisienne d'éléments considérés comme « fossiles directeurs » d'Artenac comme l'anse nasiforme ou les décors typiques, encore que le site du Gord ait livré une coupe en calotte à triangles pointillés incrustés de blanc bien caractéristique. En outre, la céramique de ce site, que nous avons pu examiner grâce à l'obligeance de B. Lambut et J.-C. Blanchet, présente des caractères technologiques - façonnage, traitement des surfaces, cuisson - et des formes si proches d'Artenac que nous attribuerions volontiers l'ensemble à cette culture, même en l'absence d'autres éléments de diagnostic.

Il faut bien reconnaître que l'Artenacien, défini il y a une vingtaine d'années (Bailloud et Burnez, 1962), est encore mal connu hors du Centre-Ouest et du Sud-Ouest de la France. Aux premières définitions, basées essentiellement sur des mobiliers funéraires comme celui de la grotte éponyme (Burnez, 1976), la fouille d'habitats de plein air stratifiés substitue progressivement une image complète et plus fidèle (Roussot-Larroque, 1984). La céramique fine et décorée, privilégiée d'ordinaire dans les publications pour des raisons bien compréhensibles - et nous plaidons nous-même coupable en ce domaine - ne représente qu'une fraction très minoritaire du répertoire. Les vases moyens ou épais à fond plat, souvent grossiers, constituent au moins les deux-tiers de la poterie d'habitat. Même dans les tombes, il arrive que cette catégorie soit représentée en majorité, ou même en exclusivité. Cette constatation est d'importance car on se trouve ainsi, toutes proportions gardées, dans une situation comparable à

celle du Bassin parisien. Dans la masse de poterie recueillie, par exemple, dans les couches artenaciennes de La Fontaine de la Demoiselle lors de nos fouilles, les « fossiles directeurs » ne figurent qu'à quelques exemplaires seulement. Pour illustrer ce propos, corriger l'image erronée d'un Artenacien toujours fin et décoré, et établir enfin les comparaisons sur une base saine, nous avons pris le parti de présenter ici en totalité une petite série cohérente, numériquement voisine des ensembles restreints connus pour le moment en Picardie. Pour cela, nous avons choisi -arbitrairement sans doute, mais sans artifice - de figurer *tous les éléments céramiques*, bords, préhensions, éléments de forme, fonds, d'un des niveaux artenaciens de ce site, sur une surface d'un mètre carré (mètre F6). Le niveau choisi (A 2c), peu épais, est lui-même pris entre deux autres niveaux artenaciens (A 2b et Fw), ce qui donne une chance raisonnable de minimiser des intrusions, d'ailleurs peu probables, d'éléments antérieurs ou postérieurs. On a là en tout 32 éléments céramiques, ce qui correspond à peu près aux éléments publiés pour le site du Gord.

Dans cette petite série se trouvent manquer les décors, les anses nasiformes et plus généralement les préhensions perforées, parfois bi- ou multiforées, les cuillers et les fusaïoles ou l'oreille recourbée en crochet, fréquente dans l'Artenacien et présente aussi à Belloy-sur-Somme (Villes, 1983, fig. 19,6). La situation aurait été la même si nous avions choisi un autre secteur équivalent, car ces éléments, régulièrement présents sur le site, n'y sont cependant pas très nombreux. Le pourcentage des *tessons fins* (3, un peu moins d'un dixième) est normal : il s'agit d'un bord de vase (diamètre 90 mm environ) légèrement resserré (fig. 3,6), d'un fragment de petite écuelle carénée sans décor (diamètre environ 40 mm, fig. 3,7) et d'un bord un peu moins fin, légèrement évasé (fig. 4,4). *La catégorie moyenne,* beaucoup moins soignée, comprend des formes tronconiques à fond plat (fig. 1,1 ; 3,1, etc.) portant parfois des traînées de doigts, trait fréquent à La Fontaine ; on note des bords galbés (fig. 2,2), des bols ou écuelles irrégulières (fig. 3,2) et même des carènes (fig. 4,3). Dans cette catégorie, des vases de diamètre pourtant faible sont parfois très peu soignés (fig. 3,2, diamètre 140 ; fig. 3,3, diamètre 88 ; fig. 3,8).Enfin, *la céramique épaisse* comporte à peu près les mêmes formes, vases tronconiques à grosses oreilles horizontales (fig. 1,3 ; 3,5 ; 4,1) ou bords à peine évasés (fig. 4,2). Le hasard de l'échantillonnage fait figurer dans la série un grand vase épais à bord largement étalé en dehors (fig. 1,1) ; peu courant, ce type est pourtant connu sous une forme diminutive sur quelques sites artenaciens (tumulus des Vinettes à Salles, Patte, 1971 ; vase minuscule à bord étalé du dolmen d'Arlait ; Burnez, 1976).

Les fonds plats, parfois très épais (32 mm pour le n° 6 de la fig. 2), ou au contraire d'épaisseur peu supérieure aux parois, peuvent être non débordants ou très débordants, parfois irrégulièrement (fig. 1,4). Certains montrent un net évasement au-dessus de la base (fig. 2,3) ; d'autres au contraire révèlent des formes élancées, étroites du bas comme certains « pots de fleur » S.O.M. (fig. 1,6, à comparer à certains vases d'Écury-le-Repos ou de Belloy-sur-Somme ; Villes, 1983 ; fig. 4,8 ou fig. 20,4). La céramique fine est parfois engobée, caractère partagé par certains vases fins du Gord et de Belloy ; la poterie moyenne ou épaisse est bien cuite, souvent rougeâtre en surface comme dans la cassure, mais sommairement fabriquée, avec de gros dégraissants de calcaire ou graviers de quartz crevant la surface ou d'abondants grains de sable ; la chamotte est plus rare, et, dans quelques cas, on note un dégraissant végétal. Les cassures s'effritent, rendant les remontages très rares ; le montage est hâtif et les formes souvent asymétriques et irrégulières (fig. 3,2 et 9) ; les surfaces sont négligées, bosselées, souvent finement craquelées. On a remarqué l'existence de traînées subhorizontales ou obliques sur des vases moyens ou épais ; ce caractère se retrouve au Gord (Bailloud, 1982, fig. 19, 30).

Hormis le grand vase à bord plat, tous les caractères de la céramique rencontrée dans le niveau A 2c, mètre F6 de La Fontaine de la Demoiselle sont constants dans les autres secteurs du site. Tout au plus doit-on remarquer que la céramique fine (et dans cette catégorie les décors) est plus abondante dans la fosse Fw sous-jacente, alors qu'elle tend à se raréfier dans les niveaux supérieurs artenaciens. Une évolution de même sens a été constatée dans la grotte de Marsa, du niveau II au niveau supérieur I, tous deux artenaciens (Galan, 1961). Ici comme là, les observations ne semblent pas confirmer la théorie de certains auteurs du Centre-Ouest pour lesquels un « Artenacien ancien » peu décoré, à céramique épaisse à fond plat, correspondant plus ou moins à l'ancien Vienne-Charente, précéderait un « Artenacien classique » fin et décoré (Pautreau, 1979 ; Gomez, 1975).

Compte tenu de la série restreinte ainsi proposée pour comparaison, des points communs non signalés jusqu'ici apparaissent nettement entre l'Artenacien et le Néolithique final du Bassin parisien, en particulier pour la céramique à fond plat, mieux connue jusqu'à présent dans cette dernière région que la céramique fine. Nous avons déjà souligné les nettes ressemblances dans le domaine de la technologie céramique, façonnage, préparation des surfaces, cuisson, engobage. Les formes, faussement banales, se distinguent pourtant de celles de la Seine-Oise-Marne. On y retrouve en gros les types suivants :

- formes en tonnelet (Poitou, dolmen de Villaine à Sublaines, Écury-le-Repos) ;
- formes tronconiques, hautes ou basses, souvent munies d'oreilles (niveau II de Marsa, Fontaine de la Demoiselle, grotte d'Artenac, Écury-le-Repos, le Gord) ;
- petits gobelets subtronconiques (Fontaine de la Demoiselle, Écury) ;
- vases hauts à bord aminci et col faiblement individualisé (Fontaine, Écury, Gord) ;
- écuelles ou bols ouverts, à bord parfois légèrement rentrant. Certains étaient peut-être à fond rond (Fontaine, Écury, Gord) ; d'autres types peuvent aussi avoir eu quelquefois le fond rond, par exemple les formes en tonnelet (Marsa), mais on connaît inversement des vases à fond plat, pan-

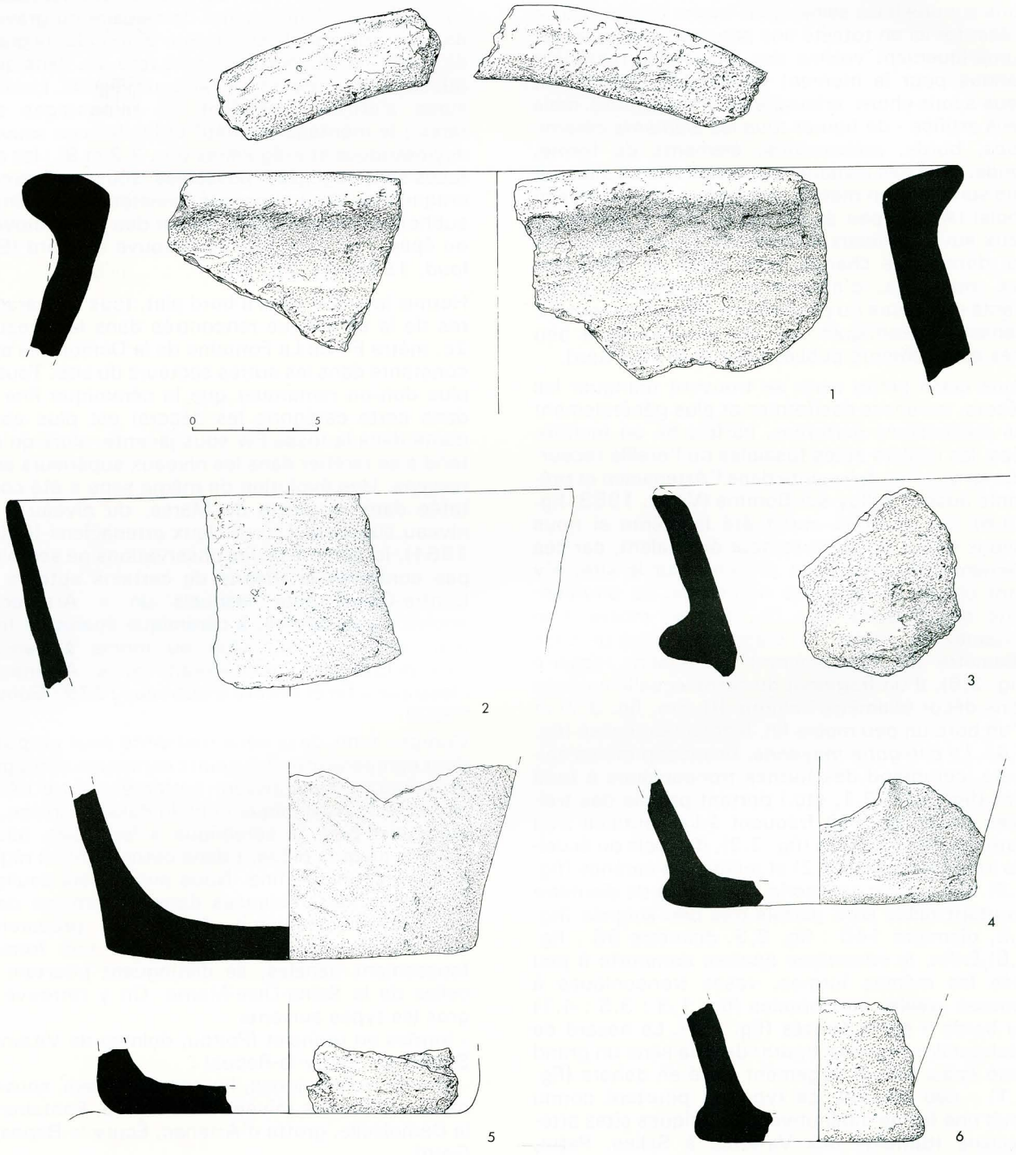

Fig. 1 : Céramique de la Fontaine de la Demoiselle (niveau A2C, mètre F6).

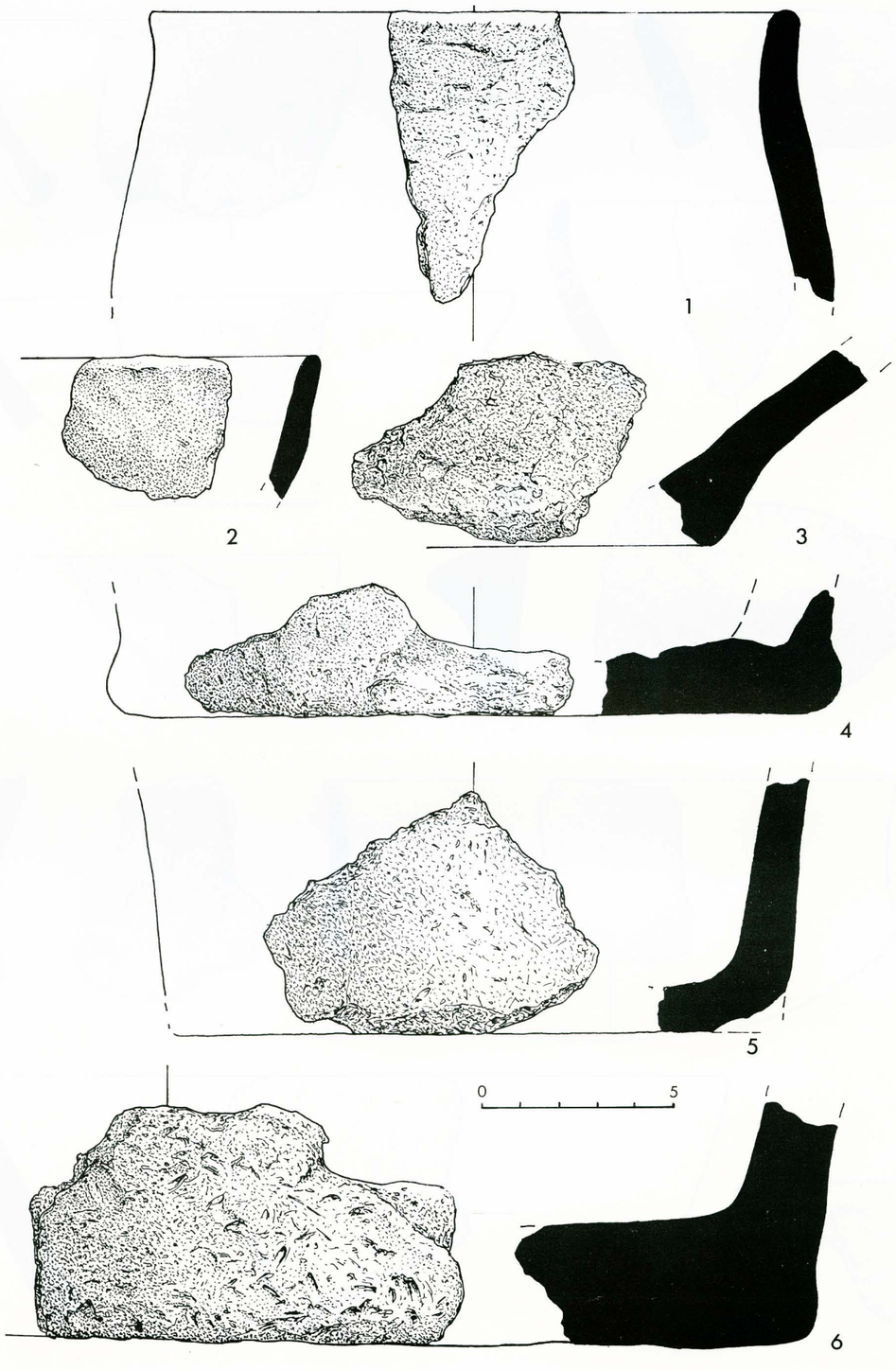

Fig. 2 : Céramique de la Fontaine de la Demoiselle (niveau A2C, mètre F6).

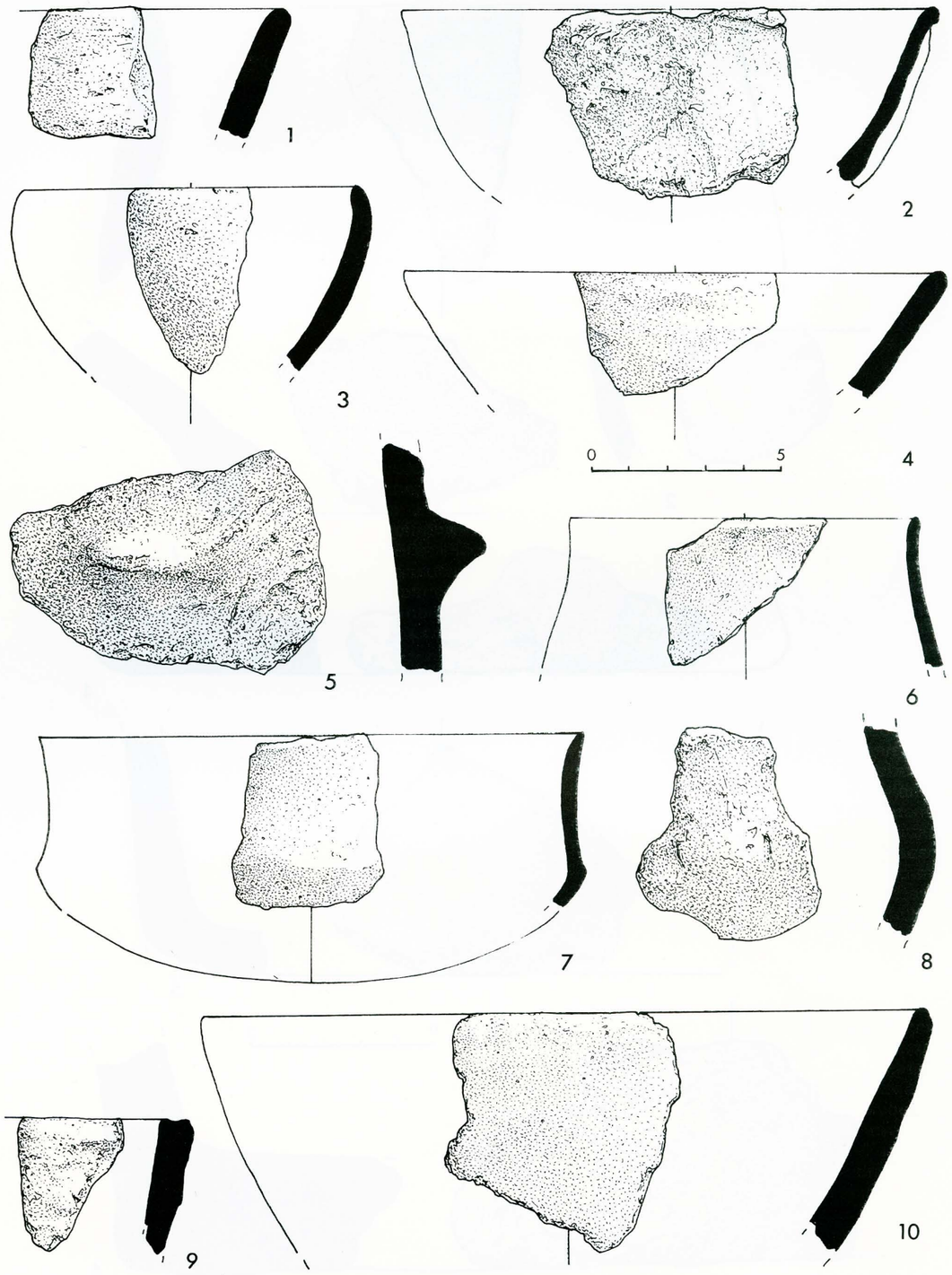

Fig. 3 : Céramique de la Fontaine de la Demoiselle (niveau A2C, mètre F6).

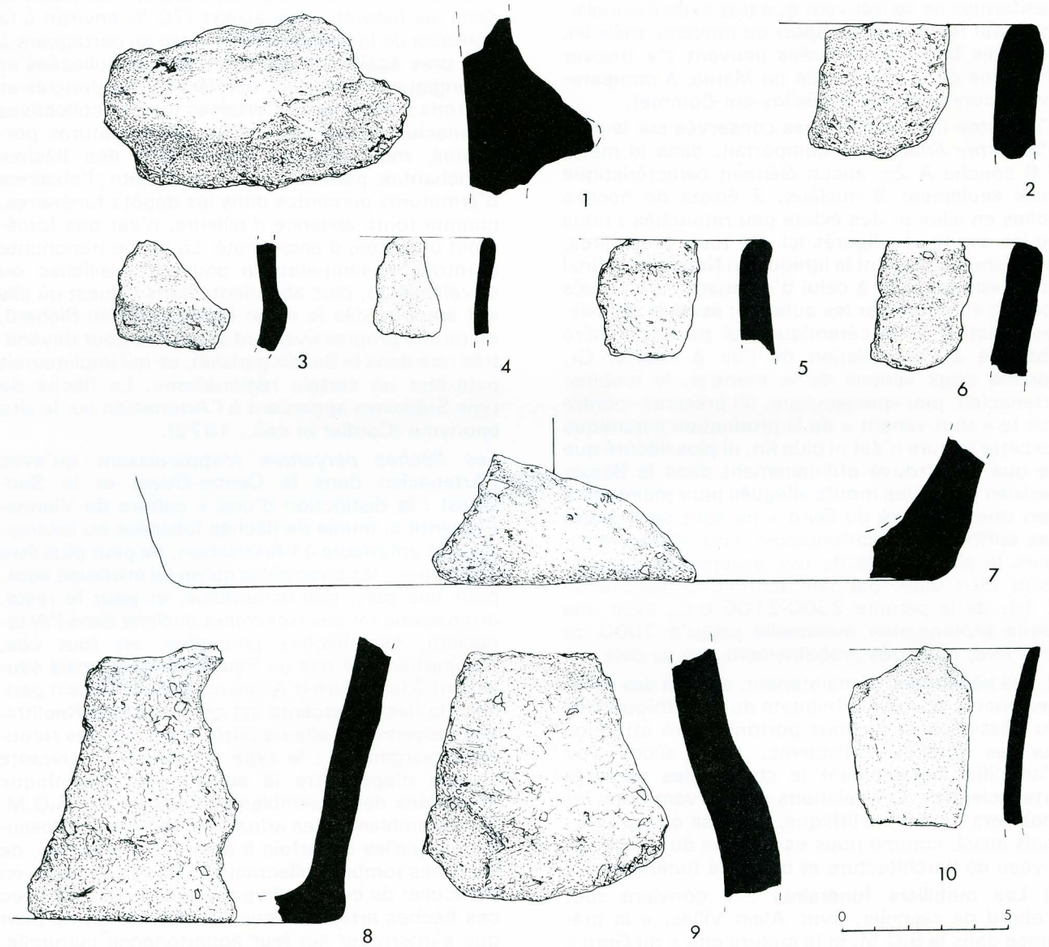

Fig. 4 : Céramique de la Fontaine de la Demoiselle (niveau A2C, mètre F6).

sus, dont le bord peut être plus ou moins rentrant, en particulier en Poitou.
La plupart de ces formes, les plus courantes dans l'Artenacien, ne sont jamais décorées ; le décor figure seulement sur les assiettes - plates ou en calotte - les bols ouverts, à bord droit ou légèrement rentrant, et les écuelles carénées ou à profil sinueux, et cela exclusivement dans la catégorie fine ; la céramique moyenne et grossière n'est jamais décorée, même pas de cordons sauf exception. Les modes de préhension dominants sont l'oreille et le bouton non perforé, plus fins et soignés sur les écuelles ou bols ouverts ; les anses nasiformes ne se trouvent que très exceptionnellement sur les récipients épais ou moyens, mais les barrettes bi- ou multiforées peuvent s'y trouver (Fontaine de la Demoiselle ou Marsa, à comparer avec Écury-le-Repos ou Belloy-sur-Somme).

L'industrie de l'os n'est pas conservée sur le site. *L'industrie lithique* ne comportait, dans le mètre F 6 couche A 2c, aucun élément caractéristique mais seulement 3 nucléus, 2 éclats de haches polies en silex et des éclats peu retouchés ; nous ne les avons pas figurés ici. De toutes manières, les éléments qui lient le lithique du Néolithique final du Bassin parisien à celui d'Artenac n'ont jamais été mis en doute par les auteurs ; seule la grossièreté relative de la céramique leur paraissait faire obstacle à l'assimilation de l'un à l'autre. Or, comme nous venons de le montrer, le mobilier artenacien, peu spectaculaire, ici présenté montre que le « tout-venant » de la production céramique de cette culture n'est ni plus fin, ni plus décoré que ce que l'on trouve ordinairement dans le Bassin parisien et que les motifs allégués pour maintenir à part une « culture du Gord » ne sont sans doute pas suffisants. La chronologie nous montre d'ailleurs le parallélisme de ces ensembles, Artenac étant bien daté, par une batterie cohérente de C 14, de la période 2300-2100 b.c., avec une petite prolongation éventuelle jusqu'à 2000 au plus tard, mais très probablement pas au-delà.

2. Les sépultures. Si maintenant, au-delà des vestiges encore maigres d'habitats du Néolithique final du Bassin parisien, nous portons notre attention sur les tombes collectives, nous allons voir s'amplifier notablement le champ des parentés artenaciennes. Ces relations s'observent dans les mobiliers - industrie lithique, osseuse ou parures - mais aussi, comme nous essaierons de le voir, au niveau de l'architecture et des rites funéraires.

a) Les mobiliers funéraires ; il convient tout d'abord de rappeler, avec Alain Villes, « la présence dans la S.O.M. et la culture dite « du Gord » de mobiliers communs, qui perdent beaucoup de leur signification culturelle, en particulier dans l'industrie lithique, et dont la longue durée d'utilisation, depuis longtemps soupçonnée, est ainsi confirmée » (l.c., p. 36). Nous avons déjà rappelé quels éléments, classiquement rapportés à la Seine-Oise-Marne, paraissent désormais atypiques parce que communs à cette culture et à celles qui la suivent, et quels autres, plutôt spécifiques du Néolithique final, doivent être retirés de l'inventaire Seine-Oise-Marne. Notre apport personnel sera maintenant de refaire une opération similaire mais en partant cette fois de comparaisons avec les ensembles artenaciens, ce qui permet une discrimination plus poussée.

Dans l'industrie lithique, les racloirs foliacés, sans coches ou avec coches, sont caractéristiques de l'Artenacien, qui connaît un type long sur lame (poignards brisés réutilisés) et un type court sur éclat. Ces outils semblent assez rares dans les tombes collectives du Bassin parisien (deux hypogées du Petit-Morin et l'allée couverte d'Argenteuil 2) ; ils ne figurent qu'exceptionnellement dans les tombes collectives artenaciennes (grotte du Four à Caylus, Tarn-et-Garonne) (Clottes, 1974).
Les flèches tranchantes sont encore en majorité dans les habitats artenaciens (70 % environ à la Fontaine de la Demoiselle, le reste se partageant à peu près également entre les formes foliacées et losangiques d'une part, les flèches à pédoncule et ailerons d'autre part). Certaines tombes collectives artenaciennes livrent surtout des armatures perçantes, mais d'autres contenaient des flèches tranchantes, parfois à retouche abrupte ; l'absence d'armatures perçantes dans les dépôts funéraires, comme toute absence d'ailleurs, n'est pas forcément un critère d'ancienneté. La flèche tranchante à retouche semi-abrupte souvent écailleuse ou envahissante, plus abondante dans l'Ouest où elle est apparue dès le cycle Matignons-Peu-Richard, se raréfie progressivement vers l'Est pour devenir très rare dans le Bassin parisien, ce qui impliquerait peut-être un certain régionalisme. La flèche de type Sublaines appartient à l'Artenacien sur le site éponyme (Cordier et coll., 1972).

Les flèches perçantes n'apparaissent qu'avec l'Artenacien dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest ; la distinction d'une « culture de Vienne-Charente », munie de flèches foliacées ou losangiques et antérieure à l'Artenacien, ne peut plus être maintenue ; les ensembles qu'on lui attribuait sont, pour une part, peu-richardiens, et pour le reste, artenaciens (et pas forcément anciens dans l'Artenacien). Les flèches perçantes, en tout cas, n'appartiennent pas au Peu-Richardien, mais seulement à la culture d'Artenac. Dans le Bassin parisien, la flèche perçante est connue dès le Néolithique moyen mais elle ne porte alors que des retouches marginales ; le type à retouche couvrante semble n'apparaître là aussi qu'au Néolithique final, dans des ensembles postérieurs à la S.O.M. La ressemblance des armatures foliacées et losangiques (celles-ci parfois à amorces d'ailerons), de certaines tombes collectives du Bassin parisien -en particulier de certains hypogées de la Marne- avec ces flèches artenaciennes est telle qu'on ne peut que s'interroger sur leur appartenance culturelle. Cette interrogation devient encore plus marquée devant les armatures à pédoncule et ailerons, surtout quand elles ont les ailerons récurrents comme dans l'allée couverte de Vers-sur-Selle (Piningre et Bréart, 1976) ou sont finement denticulées à la manière de celles de l'Artenacien poitevin ou quercynois, comme une flèche de l'allée couverte de l'Usine Vivez à Argenteuil (Mauduit et coll., 1977).

Pour les *poignards de silex,* ce ne sont pas seulement les pièces à dos poli ou à retouche en écharpe qui font soupçonner l'Artenacien : dans cette culture, les poignards sur lame à simple retouche marginale sont plus fréquents que les types précités, ainsi que les formes foliacées ou rhomboïdales, parfois munies d'encoches. Étant donné que ce type, dans l'Ouest, n'apparaît pas avant le Néolithique final, nous serions portée à penser qu'il n'apparaît sans doute guère avant dans la moitié septentrionale de la France. Souvent, les tombes à poignards de silex livrent aussi d'autres éléments évolués. Toutefois, la présence de poignards, en silex non pressignien, au Pré-aux-Vaches, à Morain (renseignement A. Villes), comme l'existence de grandes lames retouchées en silex non pressignien dans le Horgen de Suisse occidentale laissent planer le doute. D'autre part il est bien évident que la présence de ces éléments évolués, flèches perçantes ou scies à coches, ne suffit pas à établir l'appartenance d'une tombe à la culture d'Artenac, car ces éléments ont pu continuer d'être encore en usage après l'effondrement de cette culture, étant parfois signalés dans des contextes plus tardifs.

Dans *l'industrie de l'os et du bois de cerf,* les tombes collectives permettent de meilleures comparaisons que les habitats. Pour ne rien dire des poinçons, ciseaux... qui demanderaient sans doute une étude détaillée, on signalera que des *gaines perforantes à douille,* en bois de cerf, sans ailette développée, assez semblables à celles de Videlles (couche D, « horgénienne ») figurent dans la couche II, artenacienne, de la grotte de Marsa, encore munies de leur hachette en fibrolithe. Il y figure aussi une « *sagaie* » *bipointe en os,* proche de celle de l'allée couverte de l'Usine Vivez à Argenteuil, type connu aussi à Fort-Harrouard. Pour *les gaines à trou transversal,* apparues dès le Néolithique récent de l'Ouest, culture de Kerugou (Mâchecoul, fouilles J. L'Helgouach) comme dans le Peu-Richardien (Champ Durand ; Joussaume, 1981), elles existent encore dans l'Artenacien (mégalithe de Pierre Virante à Xanton-Chassenon ; Joussaume, l.c.). Artenaciennes aussi, probablement, celles des dolmens d'Artron à Usson, de la Motte de la Garde à Luxé ou de Fort-Harrouard, tandis que la gaine perforée et polie du dolmen E 136 de Monpalais à Taizé peut être associée soit au Peu-Richardien, soit à l'Artenacien (Burnez, 1976 ; Hébras, 1965).
Les petits manchons en bois de cerf - manches d'outils, perles, ou têtes de flèches à oiseaux comme en Suisse - figurent aussi dans des milieux clos artenaciens (abri de Bellefonds ; Patte, 1971). Les andouillers de cerf servant de manches, et parfois perforés, s'y trouvent également (Pierre Virante, Fort-Harrouard). Tous ces types ne sont donc nullement spécifiques de la S.O.M. et leur association, dans une même sépulture, à des objets caractéristiques d'une période plus récente ne saurait étonner. Même problème pour les «pioches» (ou mors de chevaux ?) en bois de cerf.

Parmi *les objets de parure, la hachette-pendeloque* appartient à l'Artenacien dans toute l'aire d'extension de cette culture ; elle figure en milieu clos dans la grotte d'Artenac et le tumulus du Doignon à Pamproux. Dans le Bassin parisien, G. Bailloud signalait déjà sa répartition nettement décalée vers l'Ouest par rapport à d'autres éléments considérés comme Seine-Oise-Marne, la provenance probablement armoricaine des roches employées ne pouvant seule rendre compte de ce caractère. C'est d'ailleurs sans doute aux Artenaciens que cette parure a dû une certaine diffusion vers le Languedoc (Fontbouïsse) région avec laquelle ils entretenaient des rapports. La présence de la hachette-pendeloque dans une tombe collective ne signe donc nullement son appartenance à la Seine-Oise-Marne.

Le cas des *pendeloques allongées,* souvent ovales, *en roche verte,* mérite aussi attention, ce type souvent considéré comme banal présentant au contraire une bonne spécificité culturelle ; il est attesté dans l'Artenacien comme dans le groupe de Lüscherz de Suisse occidentale, à qui il est étroitement lié. Ce n'est donc pas sans intérêt qu'on relèvera sa présence dans l'allée couverte de l'Usine Vivez à Argenteuil, dans un contexte de haute valeur significative. *Les pendentifs arciformes,* uni- ou biforés, paraîtraient à première vue plus liés à la Seine-Oise-Marne mais leurs associations, dans les tombes collectives du Bassin parisien, sont loin d'être partout convaincantes. Hors de cette région, ils apparaissent dans des milieux clos artenaciens mais surtout, il est vrai, sous la forme uniforée (grotte d'Artenac, dolmen de la Villedieu-de-Comblé...) encore que les pendentifs biforés ne soient nullement absents du Centre-Ouest (Cordier et coll., 1972). Comme pour les hachettes-pendeloques, une certaine prudence s'impose donc pour l'attribution d'objets trouvés en milieux mélangés, mais une partie d'entre eux date sûrement du Néolithique final, et non du Néolithique récent.
Bien que *les dents d'animaux percées* ne puissent être regardées comme spécifiques d'une culture, nous signalerons que les incisives de cheval perforées, connues dans le Néolithique final du Bassin parisien (allées couvertes de la Bellée à Boury, de Vauréal, de l'Usine Vivez à Argenteuil, de la Pierre Turquoise, de la Cave aux Fées à Breuil-en-Vexin...) figurent en milieu artenacien dans l'« ossuaire » de Bellefonds et, sans doute en contexte culturel identique, dans le dolmen 3 de Finelles à Septfonds (Tarn-et-Garonne), (Clottes, 1977), et que le cheval figure aussi dans la faune artenacienne du Camp Allaric (Pautreau, 1979).

Les épingles en os, ivoire ou bois de cerf appartiennent également au monde artenacien qui les a probablement reçues de Suisse occidentale, les deux aires culturelles ayant entretenu des relations suivies, liées aux exportations du silex pressignien en direction du groupe de Lüscherz, puis du Cordé de la Région des Trois Lacs (Roussot-Larroque, 1983). Du groupe de Lüscherz, *l'épingle à filocher à bélière latérale,* connue dans l'Artenacien de l'Aveyron et du Lot, ne semble pas avoir été transmise plus haut vers le Nord ; elle n'atteint sans doute même pas le Centre-Ouest. En revanche, *l'épingle à tête en palette et l'épingle en béquille,* empruntées un peu plus tard aux Cordés, se sont beaucoup mieux diffusées. Les deux variétés reconnues récemment pour l'épingle en béquille, épingle à traverse cylindrique et épingle à traverse plate (Beeching et Lambert, 1977 ; Tarrête, 1977), ont franchi largement toutes deux les frontières de la culture cordée. Deux beaux exemplaires d'épingle à traverse cylindrique, dont l'un a

même des têtes élargies en marteau, figurent à Fort-Harrouard dans des ensembles où l'Artenacien domine, tandis que des formes à traverse plate, ou épaisse en tonnelet, gagnent également le Centre-Ouest (Chenon, Vilhonneur) puis les marches occidentales du Bassin parisien, ce type à traverse plate étant présent aussi à Fort-Harrouard, en contexte mal précisé cependant. Il nous paraît hautement probable que c'est à l'Artenacien, et non à d'éventuelles influences campaniformes, que l'on doit la présence de ce type d'épingles dans plusieurs ensembles funéraires du Bassin parisien : allées couvertes de l'Usine Vivez à Argenteuil, de la Cave aux Fées à Breuil-en-Vexin ou sépulture collective de Vinneuf (Tarrête, l.c. ; carré, 1967). On notera l'intérêt des associations signalées dans l'allée couverte d'Argenteuil : poignards en silex du Grand Pressigny, racloirs avec ou sans coches, flèches perçantes losangiques et pédonculées, dont l'une est crénelée, flèche tranchante à retouche semi-abrupte, épingle en os, objets en cuivre.

Les objets de métal sont rares dans les sépultures collectives du Bassin parisien, comme ils le sont en général aussi dans les tombes artenaciennes. Ce sont le plus souvent des *perles,* en tôle enroulée, des globules perforés à la manière des perles en pierre, ou enfin des perles coulées, globuleuses ou biconiques. Ces types, assurément peu caractéristiques, se rencontrent dans plusieurs tombes collectives du Bassin parisien : hypogée des Cornembaux 3 à Congy, hypogées indéterminés de Courjeonnet (fouilles du baron de Baye), hypogée 2 des Mournouards à Courjeonnet également (Bailloud, 1964), hypogées de Warmery-Haut à Ay-Champagne (Chertier, 1967) et des Gouttes d'Or à Loisy-en-Brie (Joffroy, 1970), allées couvertes de Coppières, de la Pierre Turquaise, de la Chaussée-Tirancourt, de l'Usine Vivez à Argenteuil et peut-être de Vauréal, tombe paramégalithique de Marolles-sur-Seine, etc... La forme biconique, représentée à Argenteuil comme à Coppières, est connue des Artenaciens qui possédaient ce type court, mais aussi le type allongé à renflement médian emprunté aux Caussenards (grotte de Marsa, niveau II). Les autres objets métalliques sont très rares. *L'alène en cuivre* à tige quadrangulaire d'Argenteuil 2 a des homologues artenaciens dans le niveau II de Marsa ou dans la grotte du Four. Enfin *l'épingle à tête enroulée* de l'hypogée d'Ay-Champagne n'est peut-être pas un objet intrusif appartenant à une période avancée de l'Age du Bronze car des épingles en cuivre à tête enroulée apparaissent dès le Néolithique final, dans les derniers siècles du 3e millénaire. Attestées en contexte Lüscherz en Suisse occidentale (Auvernier-Brise-Lames, Montilier, Yvonand 4-Geilinger), elles parviennent jusque dans l'Artenacien du Quercy (grotte Mazuc à Penne, avec des perles biconiques) et du Centre-Ouest (Saint-Séverin-sur-Boutonne). A Fort-Harrouard, l'une d'elles côtoie dans le même « foyer » l'épingle à tête en béquille cylindrique en os. Enfin, *le poignard à languette* des Mureaux, bien que voisinant avec de la céramique campaniforme évoquerait plutôt, par sa forme générale et sa languette crénelée, des exemplaires languedociens sans relations avec le Campaniforme, dont des homologues ont circulé en suivant le « réseau » artenacien (Roussot-Larroque, 1983). Des analyses métallographiques seraient bienvenues pour ces objets de cuivre du Bassin parisien, dont la provenance orientale lointaine, parfois envisagée (Hesse, ou même Hongrie ou Yougoslavie), nous paraît sujette à caution. Ainsi, la perle de Marottes-sur-Seine (Masset et Mordant, 1967) serait un cuivre assez pur, du groupe E00 de Sangmeister, Schröder et Junghans ; ce groupe est bien représenté, entre autres, dans la grotte d'Artenac elle-même et l'on pense qu'il correspond à des gîtes métallifères de la zone de vieille métallurgie de la bordure sud du Massif central. Les Artenaciens ayant, dans leur réseau fort développé de diffusion des matières premières et objets fabriqués, fait circuler entre autres ces cuivres du Haut-Languedoc ou des Grandes Causses, on n'est pas surpris de les retrouver en de tels contextes dans le Bassin parisien.

La céramique constitue, dans les tombes collectives du Bassin parisien, l'élément le moins bien caractérisé pour le moment. Certaines sépultures n'en livrent pas. Ailleurs elle se réduit à des fragments indéterminables ou plus récents ; dans certains cas encore, les fragments de céramique à fond plat ont tous été de confiance rapportés à la S.O.M. Enfin, les vestiges céramiques trouvés dans les fouilles anciennes n'ont souvent pas été conservés, sauf peut-être les vases entiers. Rappelons d'abord que les tombes collectives artenaciennes ne livrent pas toujours, tant s'en faut, les importantes séries de vases connus dans la grotte d'Artenac ou l'abri de Bellefonds. Certaines sépultures n'ont livré que peu de céramique et parfois seulement des vases grossiers ou de simples tessons (dolmens du Quercy). D'autre part, le peu que l'on sait des tessons trouvés en contexte funéraire dans le Bassin parisien laisse parfois la place au doute. N'a-t-on pas quelquefois attribué un peu rapidement au Campaniforme - par ailleurs présent dans quelques monuments - des tessons décorés de « points en ligne », (allées couvertes des Mureaux et du Trou des Anglais à Épône), de coups de poinçon fins, d'« ébauches de dessins », de chevrons incisés (Portejoie), de coups d'ongle (Coppières, Montreuil-sur-Epte). Peut-être devrait-on encore mentionner les deux fusaïoles en terre cuite des hypogées d'Oyes où figuraient aussi des flèches perçantes (Bailloud, 1964). On peut s'interroger de même sur une partie de la céramique d'Argenteuil 2. A côté de la céramique « argenteuillienne » à cordon lisse en arceau, représentée semble-t-il par un seul vase, figurent des éléments assez fins non décorés, dont une carène adoucie, qui ne détonneraient pas dans un ensemble artenacien, en accord avec une bonne partie de l'industrie lithique et des parures de la tombe. Ici comme à Videlles, la céramique à cordon arciforme pourrait être dissociée du Néolithique final d'obédience artenacienne et représenter une phase un peu plus récente, datée peut-être, comme le vase du même type de Saint-Just-en-Chaussée, du début du 2ème millénaire. (Le Roux et coll., 1983 ; Blanchet, 1984).

b) Les rites funéraires ; dans ce domaine, on doit bien souligner que l'Artenacien ne marque nullement une « dégénérescence » du rite mégalithique comme on l'a dit parfois (Burnez, 1976). S'il est vrai que les réutilisations de mégalithes ou grottes sépulcrales antérieurement utilisés sont fréquentes, ce n'est point un trait distinctif de cette culture, la plupart de ses devancières l'ayant abondamment pratiqué dans les régions où les tombes collectives étaient de tradition. Comme ils ont, dans le Centre-Ouest, réoccupé des dolmens atlantiques, angoumoisins, angevins, et des grottes ou abris sépulcraux, il n'est guère étonnant qu'ils aient pu, dans le Bassin parisien, mêler leurs dépôts funéraires à ceux de leurs prédécesseurs de Seine-Oise-Marne. Comme ils ont également élevé un certain nombre de mégalithes, ou de tombes paramégalithiques, dans toute leur aire culturelle, on peut s'attendre à ce qu'ils aient fait de même dans le Bassin parisien. Le cas des hypogées est plus difficile ; ces tombes sont inconnues, semble-t-il, dans la zone occidentale de répartition de l'Artenacien - peut-être avant tout pour des raisons géologiques -- des hypogées existent en revanche dans le Midi, dans la région d'Arles mais aussi en Languedoc, où ils apparaissent peut-être déjà dans la culture de Ferrières, en tout cas dans celle de Fontbouïsse, avec lesquelles l'Artenacien entretenait des rapports assez intenses. Il faut bien reconnaître qu'il existe un vide important entre Languedoc et Champagne sur la carte de répartition des hypogées ; on penserait donc volontiers que les hypogées champenois appartiennent plus spécifiquement à la Seine-Oise-Marne ; pourtant les dates C 14 comme les mobiliers, de toute évidence tardifs, de certains d'entre eux incitent au doute et la question demeure en suspens pour le moment.

Bien des ressemblances surgissent, en revanche, entre les structures funéraires paramégalithiques d'Artenac et une série de tombes du Bassin parisien, à l'architecture moins monumentale et moins régulièrement ordonnancée que les allées couvertes parisiennes classiques. Des tombes en fosse, aux parois plus ou moins doublées de pierres, prototypes ou variantes des « tombelles du Poitou » selon C. Burnez, sont connues en Touraine et en Anjou (Bec des Deux Eaux, Brézé) ; leur mobilier évoque nettement l'Artenacien. Cependant, des formes intermédiaires entre tombe en fosse et hypogée apparaissaient déjà dans la région dès le Néolithique récent. C'est le cas de la sépulture de Chacé (Maine-et-Loire), de forme quadrangulaire allongée, creusée en partie dans la craie tuffeau et en partie construite en dalles (Gruet et coll., 1973). Si l'Artenacien y est présent, sous forme de tessons décorés provenant d'un vase à carène sinueuse (pris d'abord pour un vase-support chasséen) et de silex du Grand Pressigny, la phase primaire de construction serait plutôt contemporaine des vases peu-richardiens à décor incisé présents dans le mobilier (mais non, selon nous, de céramique des Matignons comme on l'a dit). Le type de sépulture est en tout cas fort intéressant par les comparaisons qu'il suggère avec le Bassin parisien.

En Poitou, certaines tombes à mobilier artenacien de la nécropole de Maupas à Saint-Martin-la-Rivière auraient été enterrées (ciste O ; Burnez, 1976). Quelques-unes, sans couverture, de forme rectangulaire à chevet parfois arrondi limitées par des murettes de pierres sèches, semblent assez proches des tombes en fosse de la région parisienne. Dans certains cas, les restes humains étaient disposés sous une grosse dalle sans supports monolithiques. Ce mélange d'architecture en dalles et pierres sèches se retrouve de Saint-Martin-la-Rivière (Vienne), à la Chapelle-sous-Crécy (Seine-et-Marne) ou à Montigny-sous-Crécy (Aisne). Un cas intéressant est celui du monument de Pierre Virante à Xanton-Chassenon en Vendée (Joussaume, 1981). L'élément principal est un bloc calcaire reposant à quelques centimètres seulement du sol rocheux, sur quelques pierres ; au-dessous, un dallage débordant fait plateforme ; des trous de poteaux suggèrent une « maison funéraire » en bois englobant l'ensemble ; une *cella* adventice en pierres sèches, dallée, venait s'y accoler vers l'ouest. Cet arrangement complexe n'est pas sans évoquer certaines tombes du Bassin parisien, englobées dans des systèmes de rangées de trous de poteaux (Montigny-Lengrain, Marolles-sur-Seine, Vinneuf). Il est peut-être intéressant de signaler en outre que P. Pétrequin et J.F. Piningre, commentant la « maison funéraire » du mégalithe d'Aillevans, en Franche-Comté, évoquent certaines ressemblances avec les monuments allongés de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) ou Cajarc (Lot), exemples pris en pleine zone artenacienne, tout comme Pierre Virante que ces auteurs ne pouvaient alors connaître (Pétrequin et Piningre, 1976). Depuis la rédaction de ce texte la « maison funéraire » d'Aillevans a disparu (Pétrequin, 1985).

En dehors des formes architecturales, des parentés curieuses se remarquent aussi dans *les rites et pratiques funéraires. Le désordre* des ossements, souvent signalé dans les tombes collectives artenaciennes, est une remarque à nuancer vu la qualité insuffisante des fouilles anciennes et les remaniements subis par certaines de ces tombes. En tout cas, on note des *corps en connexion anatomique* correspondant aux derniers inhumés et l'usage de *sacs ou suaires* est attesté. On signale aussi des *rangements* d'os, de crânes et de mobilier (écailles de crânes empilées, tessons de poterie regroupés), das déficits de certains os et, toujours comme dans le Bassin parisien, *la disproportion* flagrante entre le nombre de sujets attestés et l'espace disponible (par exemple, à Fleuré, 154 à 163 adultes et 19 enfants, au moins, dans 5 mètres cubes). *Des dallages* séparent plusieurs couches d'ossements (tumulus de Monte-à-Bout, Bec des Deux-Eaux, dolmen de la Lieue à Ambazac, etc.). *Des compartiments,* séparés par des dallettes, sont parfois signalés également, par exemple à l'abri des Fées à Cieux ou au dolmen des Grèzes à Martiel, tout comme à la Chaussée-Tirancourt ou à Mizy. La structuration de l'espace sépulcral artenacien et la complexité des pratiques funéraires apparaissent clairement, ce qui s'oppose selon nous à toute idée d'une « dégénérescence » du rite funéraire.

Des foyers et des incinérations, partielles le plus souvent, sont attestés çà et là dans la province artenacienne (Souel, Cieux...). On signale des *prélèvements d'os,* voire même de véritables opéra-

tions chirurgicales mutilantes sur les défunts. *La trépanation* est pratiquée, et l'on conserve les amulettes crâniennes (Maupas, Fleuré, Bellefonds) ; E. Patte a constaté aussi le grattage intentionnel de certains crânes, opération signalée jadis dans certaines tombes collectives alors attribuées à la S.O.M.

Toutes ces pratiques artenaciennes ont un écho dans les tombes collectives du Bassin parisien et ce n'est assurément pas un hasard. Plus frappante encore peut-être, lorsqu'on l'éclaire par la parenté culturelle étroite de l'Artenacien et du Néolithique final du Bassin parisien, est la remarque récemment faite par Cl. Masset et J. Leclerc (1979). Comparant dolmens du Quercy (artenaciens en majorité) et tombes collectives du Bassin parisien, ces auteurs ont attiré l'attention sur des analogies structurales remarquables : *les dispositifs d'accès,* « entrées discrètes », dérobées ou symboliques, comme l'existence de *« structures d'au-delà »* derrière le chevet, rapprochent effectivement ces deux zones de mégalithisme du Néolithique final. Par delà « le niveau le plus abstrait » que constituerait, selon Masset et Leclerc, « la diffusion d'une idée », nous invitons à considérer désormais ces analogies comme le signe évident d'une communauté spirituelle entre membres d'une même culture.

L'anthropologie des populations inhumées dans les tombes collectives de cette vaste zone pourrait peut-être faire apparaître encore certains traits de parenté, bien que les réutilisations successives introduisent, là aussi, quelque confusion dans le tableau. Dans ce que l'on considérait alors comme « la civilisation de Seine-Oise-Marne », R. Riquet a mis en évidence une diversité marquée (Riquet, 1972), qui n'est sans doute pas seulement fonction d'un gradient géographique, mais exprime peut-être aussi des composantes culturelles et chronologiques diverses au sein des populations inhumées. Brachy- et mésocrâniens mais aussi méditerranéens, à traits parfois archaïques, s'y rencontrent ; il serait assurément naïf de scinder les éléments brachycrânes et les éléments méditerranéens en deux populations, l'une S.O.M., l'autre artenacienne. De bons brachycrânes apparaissent dans des tombes du Néolithique de Touraine, à nette composante artenacienne (dolmen de Villaine à Sublaines) comme dans l'Artenacien du Poitou (Bellefonds, Fleuré) ou de Vendée (Pierre-Virante), tandis que l'élément méditerranoïde, parfois archaïque, semble également présent dans les deux ensembles.

De toutes manières, *les origines* de l'Artenacien ne sont toujours pas connues et l'on peut se demander si l'on est bien fondé à les placer vers l'Ouest, compte-tenu de l'importante extension de cette culture vers l'Est et le Nord, en fait sur une grande partie du territoire de la France actuelle, englobant le Sud-Ouest, le Massif central, le Centre-Ouest, le Bassin parisien, avec des prolongements par la Drôme, l'Ardèche jusqu'en Isère et plus au nord, vers la Bourgogne (Ouroux-sur-Saône). Si certains traits inciteraient à chercher dans un Chasséen tardif l'origine de certains aspects de la céramique fine d'Artenac, d'un autre côté la poterie moyenne et grossière à fond plat pourrait tout aussi bien dériver du Néolithique récent du Centre-Ouest que de la S.O.M. elle-même. Dans l'état de la question, aucune hypothèse ne peut absolument être disqualifiée. Il ne serait pas exact, en tout cas, d'interpréter le changement culturel du Néolithique final dans le Bassin parisien comme une brusque irruption d'influences ou de populations conquérantes venues de l'Ouest. Ces influences ou ces relations occidentales s'exprimaient déjà assez fortement aux étapes précédentes, depuis le Néolithique moyen jusqu'au Néolithique récent, de sorte que les frontières, de ce côté, semblent avoir été fort perméables. Sans aller jusqu'à supposer, comme l'avait suggéré R. Riquet (1955), une origine de la Seine-Oise-Marne dans l'ouest de la France, il est certain que les liens occidentaux y sont bien aussi importants, pour le moins, qu'avec l'Est et le Nord-Est, plus souvent invoqués pourtant par les archéologues français.

Au Néolithique final, si l'emprise artenacienne s'étend sur cette vaste région, c'est probablement en raison de l'existence de ce *réseau de relations* commerciales (au sens large), auquel nous nous sommes plusieurs fois référée. L'industrie d'extraction prend alors de l'ampleur et la diffusion des matières premières ou des objets fabriqués se fait maintenant sur des distances assez longues, de l'ordre de 500 km ou plus. Certains, comme les lames du Grand Pressigny, dont la production est évaluée à un demi-million, suivent ce réseau pour atteindre des « cibles » bien circonscrites et datées puisqu'on trouve des poignards pressigniens dans des tombes avec les derniers gobelets à pied débordant (PFB) et les premiers campaniformes (A00) aux Pays-Bas et, de manière à peu près synchrone, dans les ensembles du groupe de Lüscherz, puis du Cordé de la région des Trois Lacs de Suisse occidentale, dans les groupes Saône-Rhône ou assimilés des sites lacustres de Franche-Comté, du Jura ou des Alpes ou dans l'équivalent du Saône-Rhône dans le Valais suisse (Roussot-Larroque, 1983). Le créneau chronologique ainsi occupé couvre une période comprise entre 2400-2300 et 2000 b.c. D'autres matières premières ou objets fabriqués, roches grises ou vertes de l'Ouest ou du Limousin, premiers cuivres de la bordure sud du Massif central, parures du Languedoc ou des Grands Causses, épingles en os, circulent le long de ce réseau qui paraît avoir été relativement stable et institutionnalisé durant toute cette période. Les instruments perforés, haches-marteaux de divers types, bipennes... semblent avoir été en liaison avec ces phénomènes de diffusion à grande distance, même si certains d'entre eux ont pu apparaître un peu plus tôt dans l'Ouest comme en Suisse (Pfyn récent). La hache de Belloy-sur-Somme, d'un type apparenté à celui de Lüscherz, mais fabriquée en amphibolite provenant, selon C.T. Le Roux, d'un gisement du Centre-Ouest (Blanchet, 1984) et parvenue en contexte artenacien dans la Somme illustre bien l'un des caractères les plus frappants de cette base économique élargie sur laquelle reposait le dynamisme expansif de la culture artenacienne. De telles circulations n'étaient en fait possibles que grâce à la perméabilité de vastes régions, dûe à l'intégration de celles-ci dans un puissant ensemble, économique et culturel, que nous appelons l'Artenacien. On est frappé de constater que, dès la fin du Troisième millénaire b.c., cette unité paraît se fragmenter et se dissoudre, pour des raisons que nous ignorons, et qu'alors les relations à longue distance s'affaiblissent assez brusquement, laissant la place, pour un temps, à la formation d'unités plus restreintes aux liens plus lâches.

Dans l'ordre spirituel, l'intégration marquée par l'Artenacien s'exprime également : outre *la diffusion probable des idées mégalithiques* vers des régions qui les avaient jusque là ignorées ou rejetées (construction du dolmen M VI de la nécropole du Petit-Chasseur à Sion, dolmens de Franche-Comté...), elle se matérialise pour nous sous la forme des *représentations symboliques,* sur les dalles des mégalithes, et surtout sur les parois des hypogées, plus rarement d'abris naturels (Noisy-sur-École).

La question des figurations symboliques apparaît avec une complexité accrue : tant que le bloc Seine-Oise-Marne occupait la totalité du Néolithique récent et final, entre Chasséen et Bronze, la position chronologique et l'appartenance culturelle des représentations pariétales des tombes du Bassin parisien ne posaient pas de réel problème. Les affinités avec le Languedoc, reconnues depuis longtemps, étaient acceptées par G. Bailloud : « les meilleurs parallèles sont offerts par les dalles sculptées de la civilisation chalcolithique de Fontbouïsse, centrée sur le Gard » (1964, p. 222). On trouve en effet en Languedoc à la fois les « déesses » à seins et colliers, schématisées sur les dalles des allées couvertes du Bassin parisien, et la silhouette anthropomorphe au visage de chouette stylisée, portant hache ou colliers, des hypogées de la Marne. A vrai dire, les statues-menhirs ou stèles méridionales apparaissent, en dehors de la culture de Fontbouïsse, dans d'autres groupes culturels (Grands Causses, par exemple) et, un peu avant Fontbouïsse, dans la culture de Ferrières. Or des relations évidentes existent entre Artenac, Ferrières et les Grands Causses, et dans une moindre mesure avec Fontbouïsse. Les perles à ailettes trouvées en milieux artenaciens (Vilhonneur, dolmens du Quercy), le bouton de Durfort (Marsa), les perles à renflement médian en cuivre (Marsa), les pendeloques triangulaires (Marsa, Souel) le mettent bien en évidence.

A présent que l'on sait le rôle important joué par Artenac dans le Bassin parisien, on serait tenté de mettre en relation ces formes, parfois si proches, de représentations symboliques, malgré l'absence de jalons intermédiaires convaincants. Si l'on adopte le point de vue du Dr. J. Arnal qui propose une date assez ancienne pour l'apparition des statues-menhirs du Midi (Arnal, 1976), on peut encore inclure les figures du Bassin parisien dans la culture de Seine-Oise-Marne, puisque la culture de Ferrières commencerait vers 2600 ou 2700 b.c. Si par contre on préfère avec G. Bailloud évoquer les statues-menhirs fontbuxiennes, pas antérieures à 2300 b.c. et peut-être plus récentes, on devra alors détacher de la S.O.M. les représentations symboliques des tombes collectives du Bassin parisien, pour les attribuer au seul Néolithique final, ce que les dates C 14 récentes de plusieurs hypogées de la Marne - non décorés il est vrai - viendraient appuyer.

Il faut sans doute remarquer aussi que dans le Midi, toujours selon le Dr. Arnal, l'histoire assez longue des statues-menhirs pourrait refléter des changements importants de l'idéologie du Néolithique récent et final. Des changements de sexe affecteraient, au cours du temps, ce que l'on a trop exclusivement considéré comme « la déesse néolithique ». Les plus anciennes seraient masculines et armées ; par la suite, la « déesse » avec ses colliers prendrait la première place. Cette opinion s'appuie sur des transformations subies par certaines stèles, masculines d'abord puis féminisées ultérieurement. Les représentations masculines correspondraient en gros au Néolithique récent (culture de Ferrières), les féminines au Néolithique final (culture de Fontbouïsse). Si l'on essaie d'adapter ce schéma aux figurations du Bassin parisien, il s'ensuivrait que les représentations schématiques féminines, exclusivement présentes sur des dalles d'allées couvertes, mais aussi dans certains hypogées de la Marne, seraient les plus récentes, tandis que leur parèdre masculin, armé de la hache (Courjeonnet 2) ou représenté par la hache emmanchée seule, serait plus ancien. Dans un cas comme dans l'autre demeurerait une forte présomption que l'ensemble de ces figurations soit relativement récent, sinon totalement attribuable au Néolithique final. On peut évidemment juger que les preuves archéologiques de cette succession - représentation masculine, puis représentation féminine - sont minces et que, dans une bonne partie de l'Europe occidentale, un ordre inverse semble s'observer, les figurations féminines, liées à des cultes agraires, faisant place, à peu près vers le moment où apparaît la métallurgie, à des figures masculines souvent armées et liées à des symboles solaires ; on notera pour mémoire la rouelle (solaire ?) de l'hypogée 7 de Saran, en rappelant les symboles solaires des stèles de la Durance et du Petit Chasseur à Sion, celles-ci probablement contemporaines d'une phase déjà avancée du Campaniforme, ou les roues-disques à valeur rituelle jetées en offrande par les Cordés dans des tourbières, en relation probable avec le cheval, ce qui nous ramènerait aux incisives perforées et aux mors (?) en bois de cerf de certains de nos ensembles.

Pour conclure, on peut souligner que le bloc S.O.M. tel qu'on l'envisageait, évoluant dans un isolement relatif durant plus d'un millénaire dans le Bassin parisien, doit désormais être fragmenté. Un Néolithique récent auquel on doit réserver le nom de culture de la Seine-Oise-Marne, occupe la période comprise entre la fin du Chasséen du Bassin parisien et la constitution, vers 2300 b.c., de l'entité artenacienne. Le rite de la sépulture collective n'appartient pas en propre à la Seine-Oise-Marne ; il lui est commun avec le Néolithique final, et peut-être même encore par la suite avec des groupes culturels du début du 2e millénaire b.c., encore mal défini. A la culture de la Seine-Oise-Marne, d'une part, et à la culture artenacienne, d'autre part, appartiennent des habitats et des sépultures qu'il importe de distinguer.

Enfin, malgré la place importante que prend désor-

mais l'Artenacien dans le Bassin parisien au Néolithique final, il paraît cependant nécessaire de ne pas lui attribuer une durée excessive, ni de lui agréger la totalité du mobilier non-S.O.M. et présumé Néolithque final de cette région. Toute céramique à oreilles ou languettes et fonds plats, ou tout mobilier non spécifique de la S.O.M., ne se classent pas de ce seul fait dans la culture d'Artenac. Ainsi, c'est très justement que J.-C. Blanchet distingue un groupe de Deûle-Escaut, la totalité du mobilier ne semblant pas assimilable à l'Artenacien ; de même, nous l'avons dit, la couche C de Videlles ne nous paraît pas indubitablement artenacienne. Chronologiquement, les datations directes par le C14 de gisements artenaciens du Centre-Ouest ou du Sud-Ouest (et du site du Gord), ou les comparaisons avec les dates de cultures qui ont échangé des matières premières, des objets ou des idées avec les Artenaciens, indiquent un créneau chronologique précis et relativement court, de 2300-2400 à 2100-2200 au plus tard, ce qui, en années de calendrier, ferait encore entre 300 et 700 ans.

Il demeure donc, dans le Bassin parisien comme ailleurs, une large place pour d'autres cultures, Cordé, Campaniforme, « Argenteuillien » ou groupe des urnes à cordons et groupes encore mal définis de la charnière Néolithique final -Bronze ancien, voire du Bronze ancien affirmé, comme on en a des indices dans la couche C de Videlles ou à Fort-Harrouard. Les dates C 14 montrent, de la part de certains de ces groupes, un intérêt persistant pour les tombes collectives, alors que les habitats semblent mieux séparés. L'un des efforts majeurs de la recherche à venir sera, nous n'en doutons pas, de mieux cerner cette période confuse.

BIBLIOGRAPHIE

ARNAL J. - *Les statues-menhirs, hommes et dieux.* Toulouse, éd. des Hespérides, 1976.

BAILLOUD G. - *Le Néolithique dans le Bassin parisien.* Paris, C.N.R.S., 1964.

BAILLOUD G. - «Vue d'ensemble sur le Néolithique de la Picardie.», *Rev. Archéol. de Picardie,* 1984, p. 5-35.

BAILLOUD G. et BURNEZ C. - «Le Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France», *Bull. Soc. Préhist. Franç.,* t. 59, 1962, p. 515-524.

BAILLOUD G. et COIFFARD Ph. - «Le locus 5 des Roches à Videlles (Essonne). Étude archéologique», *Bull. Soc. Préhist. Franç.,* t. 64, 1967, p. 371-410.

BEECHING A. et LAMBERT M. - L'épingle en os de Donzère (Drôme) et le type dit en béquille. *Études préhistoriques,* n° 14, 1977, p. 31-33.

BLANCHET J.-C. - *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France,* 1984 (Mém. de la Soc. Préhist. Franç., t. 17).

BURNEZ C. - *Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France,* Mém. de la Soc. Préhist. Franç., t. 12.

CARRÉ H. - ?Le Néolithique et le Bronze à Vinneuf», *Bull. Soc. Préhist. Franç.,* t. 64, 1967, p. 439-458.

CHERTIER B. - «L'hypogée de Warmery-Haut à Ay-Champagne (Marne)», *Bull. Soc. Préhist. Franç.,* t. 64, p. 651-658.

CHILDE V.-G. et SANDARS N.-K. - «La civilisation de Seine-Oise-Marne», *L'Anthropologie,* t. 54, 1950, p. 1-18.

CLOTTES J. - «La grotte du Four, à Caylus (Tarn-et-Garonne)», *Bull. Soc. Préhist. Franç.,* t. 71, 1974, p. 383-400.

CLOTTES J. - *Inventaire des mégalithes de la France.* 5. Lot. Paris, C.N.R.S., 1977.

CORDIER G., RIQUET R., BRABANTH., POULAIN T. - «Le site archéologique du dolmen de Villaine à Sublaines (Indre-et-Loire), 1e partie», *Gallia Préhist.* t. 15, 1972, p. 31-135.

DE LAET S.-J. - «L'explication des changements culturels : modèles théoriques et applications concrètes. Le cas du S.O.M», *Acculturation and continuity in Atlantic Europe mainly during the Neolithic period and the Bronze Age,* 4e coll. atlantique. Gand, 1975 (1976) p. 67-76.

DE LAET S.-J. - *La Belgique d'avant les Romains.* Wetteren, Universa 1982.

GALAN A. - «La grotte de Marsa (Beauregard, Lot), Stratigraphie du Bronze». *Gallia Préhistoire,* t. 4, 1961, p. 91-143.

GOMEZ J. - «Le rempart artenacien du camp de Pierre-Dure à Voeuil-et-Giget (Charente) ; quelques réflexions au sujet d'Artenac», *Bull. Soc. Préhist. Franç.,* t. 72, 1975, p. 117-124.

GRUET M. - «L'ossuaire semi-mégalithique de Chacé (Maine-et-Loire)», *Bull. Soc. Préhist. Franç.,* t. 70, 1973, p. 385-400.

HEBRAS Ch. - «Le dolmen E 136 du groupe de Monpalais, commune de Taizé (Deux-Sèvres)», *Buii. Soc. Préhist. Franç.,* t. 62, 1965, p. 139-158.

JOFFROY R. - «Informations archéologiques», *Gallia Préhistoire,* t. 13, 1970, p. 384-392.

JOUSSAUME R. - *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental.* Rennes, 1981. (Trav. du Laboratoire d'Anthr., Préhist., Protohist. et Quaternaire armoricains).

LAMBOT B. - «Le site chalcolithique du Gord à Compiègne (Oise). Note préliminaire», *Cahiers archéol. de Picardie,* 1981, p. 5-18.

LECLERC J. et MASSET Cl. - «Une hypothèse Implicite : déclin culturel au Néolithique final : l'exemple Seine-Oise-Marne», *Revue archéologique de Picardie 1985, p. 3-8.*

LE ROUX C.-T., LECERF Y. et GAUTIER M. - «Les alignements du moulin à Saint-Just-Avant, pendant et après l'érection des menhirs», Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S. ; Rennes 1981, p. 121-136. (Travaux du Laboratoire d'Anthr. Préhist., Protohist., Quaternaire armoricains).

MASSET Cl. - «Une sépulture collective non mégalithique à Essômes-sur-Marne (Aisne)», *Cahiers d'Archéol. du Nord-Est,* t. 14, 1, 1971, p. 77-86.

MASSET Cl. et LECLERC J. - «Sur les issues des sépultures collectives (Seine-Oise-Marne et Quercy)», *Congrès Préhist. de France,* Montauban-Cahors, 1979 (1983), p. 170-177.

MASSET Cl. et MORDANT D. et C. - «Les sépultures collectives de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)», *Préhistoire,* t. 10, 1967, p. 75-136.

MAUDUIT J., TARRÊTE Y. et GIRARD C. - «La sépulture mégalithique de l'Usine Vivez à Argenteuil (Val d'Oise)», *Gallia Préhistoire,* t. 20, 1977, p. 177-227.

NEUSTUPNY E. - «Economy of the Corded Ware Cultures», *Problèmes actuels de la Préhistoire européenne. Archeologické Rozhledy,* t. 21, 1969, p. 43-68.

PATTE E. - «Quelques sépultures du Poitou, du Mésolithique au Bronze moyen», *Gallia Préhistoire,* t. 14, 1971, 1, p. 139-244.

PAUTREAU J.-P. - *Le Chalcolithique et l'Age du Bronze en Poitou.* Musée de Poitiers, 1971.

PETREQUIN P. et PININGRE J.-F. - «Les sépultures collectives mégalithiques en Franche-Comté», *Gallia Préhistoire,* t. 19, 1976, p. 287-381.

PIGGOTT S. - «Le Néolithique occidental et le Chalcolithique en France. Étude préliminaire», *L'Anthropologie,* t. 57, 1953, p. 401-443 et t. 58, 1954, p. 1-28.

PININGRE J.-F. et BRÉART B. - «La sépulture collective de Vers-sur-Selle (Somme). Note préliminaire», *Cahiers Archéol. de Picardie,* 1976, p. 29-37.

RIQUET R. - «Problèmes relatifs aux dolmens de l'Ouest», *Bull. et Mém. de la Soc. Archéol. et Hist. de la Charente,* 1955, p. 1-20.

RIQUET R. - *Anthropologie du Néolithique et du Bronze ancien.* Poitiers, Texier, 1970.

RIQUET R. et CORDIER G. - «L'ossuaire néolithique du Bec-des-Deux-Eaux, commune de Ports (Indre-et-Loire», *L'Anthropologie,* t. 61, 1957, p. 28-44.

ROUSSOT-LARROQUE J. - «Le « réseau » du Néolithique final : mutations économiques et interrelations ouest-est et est-ouest en France et dans quelques régions voisines», *Table ronde sur la désintégration du Néolithique, Sarajevo, octobre 1981. Godisnjak,* Knija XXI, 1983, p. 185-220.

TARRÊTE J. - «La sépulture collective mégalithique de l'Usine Vivez à Argenteuil (Val d'Oise). Comparaisons. In MAUDUIT et coll.», *Gallia Préhistoire,* t. 20, 1977, p. 219-226.

VILLES A. - «Le site du « Clos » à Écury-le-Repos et le Néolithique final en Champagne», *Bull. de la Soc. Archéol. Champenoise,* 2, 1983, p. 3-74.

VOGT E. - «Problems of the Neolithic and Bronze Age in Switzerland», *Congrès Internat. U.I.S.P.P.,* 3e session, Zurich 1950, p. 31-41.